Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 022-200073971-20251103-2025_34-DE

PETR du PAYS du CENTRE OUEST BRETAGNE

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Membres
23

Membres titulaires présents	Membres suppléants Présents votants
11	1

Date de convocation
27/10/2025

Acte rendu exécutoire transmis à la Préfecture le : 17/11/2025

Acte affiché le : 17/11/2025

Titulaires présent.e.s votant.e.s : Annick Barré, Tugdual Braban, Dominique Cogen, Jean-François Dumonteil, Catherine Henry, Joëlle Le Bihan, Hubert Le Lann, Jean-Charles Lohé, , Michel Morvant, Éric Prigent, Bernard Saliou

Suppléant présent votant : Paul Cozic

Titulaires excusés : Renée Courtel, Françoise Guillerm, Jacqueline Mazéas Guillaume Robic, Patrick Urien

Suppléants présents non votants :

Suppléants excusés non votants :

L'An deux mille vingt-cinq, le 03 novembre s'est réuni le Comité Syndical du Pays du Centre Ouest Bretagne (PETR), sous la présidence de Monsieur Jean-Charles Lohé.

Validation de l'étude sur le fonctionnement du château de Pontivy dans le cadre du projet de valorisation :
Autorisation de solliciter l'enveloppe fonctionnement de la Région Bretagne

La Ville de Pontivy a engagé la restauration et la valorisation de son Château situé en Coeur de Ville. Inscrit dans le cadre de la convention Action Cœur de Ville, ce projet ambitieux vise à réhabiliter un patrimoine emblématique du territoire, créer un espace scénographié pour expliquer l'histoire du château mais aussi plus largement rouvrir ce site à la population en créant un espace de vie : cour ouverte à tous, valorisation des atouts paysagers du site, espaces de détente, boutique et espace de restauration, espaces locatifs (salle de réunion/séminaire, voire salle pour apéritif dînatoire).

Le projet s'inscrit dans la démarche de valorisation du patrimoine archéologique portée par la Destination Cœur de Bretagne.

En 2024, la Destination Touristique Cœur de Bretagne - Kalon Breizh a été lauréate de l'appel à projet « Démonstrateur » lancé par la Région Bretagne. Ce projet a pour ambition de faire de la Destination un territoire reconnu pour la richesse de son patrimoine archéologique, en proposant des expériences touristiques singulières, en cohérence avec l'identité des sites, les spécificités du territoire et les enjeux de transition.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 022-200073971-20251103-2025_34-DE

Le Château de Pontivy a été identifié comme l'un des sites « coups de cœur archéo » de la démarche par sa richesse historique et archéologique. Son importance pour le territoire et son fort potentiel d'attractivité touristique en font un incontournable à valoriser.

Ce projet de développement du Château s'inscrit dans une temporalité longue, compte tenu de l'ampleur des actions à mener. Ces délais ne permettent pas de déployer dans l'immédiat un dispositif de mise en tourisme du patrimoine archéologique mais l'étude commandée permettra de conforter ce positionnement de site majeur en explorant des modèles de gestion et de fonctionnement adaptés à la configuration du site et des enjeux.

Les objectifs de l'étude sont les suivants :

- Fixer les bases de réflexion en prenant en compte le fonctionnement des établissements existants sur le territoire, le contexte économique, culturel et de loisir de la zone de chalandise ;
- Réaliser une étude de marketing pour estimer le nombre et le type de visiteurs pouvant être attendus compte tenu de la programmation, sur les différents points du programme proposé (parcours de visite, location de salle, point restauration, boutique, etc.) ;
- Réaliser une étude de marché pour mesurer le potentiel économique des différentes activités qui se déploieront dans le château, compte tenu du dimensionnement prévisionnel ;
- Présenter de façon exhaustive tous les modes de gestion possibles analysés sous la base d'une matrice SWOT pour les différents espaces. Chaque scénario devra être dûment argumenté et ne laissera aucune faille sur les aspects juridiques, techniques, organisationnels, humains et commerciaux ;
- Présenter les moyens humains et matériels nécessaires au fonctionnement d'une telle structure ou selon le mode de gestion approprié (saisonniers et permanents) ;
- Rencontrer les principaux partenaires financiers et/ou compétents sur les thématiques relatives au projet (Pontivy Communauté, Département, …) ;
- Présenter le business model de la structure ou du mode de gestion le plus approprié selon les différentes activités prévues dans le cadre du projet (billetterie, boutique, point restauration, location aux entreprises avec salle de séminaire, etc.) – dont montant et répartition du chiffre d'affaires.

Suite à la consultation réalisée par la ville de Pontivy, il est proposé de confier l'étude au groupement associant le cabinet Espélia et le cabinet Syllab.
Ce projet répondant aux ambitions et au positionnement de la Destination, il est proposé que la ville de Pontivy puisse solliciter l'enveloppe régionale « fonctionnement » pour un montant de 4 712 €.

Envoyé en préfecture le 17/11/2025
Reçu en préfecture le 17/11/2025
Publié le
ID : 022-200073971-20251103-2025_34-DE

Dépenses		Recettes	
Étude sur le fonctionnement du château de Pontivy dans le cadre du projet de valorisation	24 725 € HT	Ville de Pontivy	10 006,50 € HT
		Caisse des dépôts	10 006,50 € HT
		Région Bretagne	4 712 € HT
Total	**24 725 € HT**	**Total**	**24 725 € HT**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical :

- Valide ce projet et autorise la ville de Pontivy à effectuer la demande de subvention d'un montant de 4 712 € HT auprès de la Région Bretagne ;

Le Président,
Jean-Charles Lohé